

Conseil Municipal du 15 septembre 2025.

Délibérations

2025-053 : Région Bretagne -Convention relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des certificats d'économies d'énergie : autorisation signature : adoptée à l'unanimité.

2025-054 : Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur ombrières de parking, rue du Prélois : adoptée avec une voix contre et douze voix pour.

2024-055 : Eclairage public : remplacement des ampoules en LED : proposition du SDE 35 : adoptée à l'unanimité.

2025-056 : Eclairage public : Rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) : adoptée à l'unanimité.

2025-057 : Fonds de concours thématiques : opérations d'investissement : demande auprès de Brocéliande Communauté : adoptée à l'unanimité.

2025-058 : Détérioration : remboursement des dégâts causés par le tiers : adoptée à l'unanimité.

2025-059 : Indemnité pour le gardiennage de l'église : année 2025 : adoptée à l'unanimité.

2025-060 : Personnel communal : création emploi permanent statutaire : filière animation : point reporté.

2025-061 : Personnel communal : prime de fin d'année : adoptée à l'unanimité.

2025-062 : Personnel communal : remboursement de la mise à disposition d'un agent auprès du CCAS de Maxent : adoptée à l'unanimité.

Maxent, le 17/09/2025

Le Maire

Ange PRIOUL

